TL 2365-
-4

LIGUE INTERNATIONALE POUR LES DROITS ET LA LIBERATION DES PEUPLES
INTERNATIONAL LEAGUE FOR THE RIGHTS AND LIBERATION OF PEOPLES
LIGA INTERNACIONAL POR LOS DERECHOS Y LA LIBERACION DE LOS PUEBLOS

36e Session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (Commission des droits de l'homme)

Intervention de Michel ROBERT au nom de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples

sur la question du Timor oriental

Genève, le 22 août 1983

Siège : Via della Dogana Vecchia 5, I-00186 ROME, ITALIE, Tél. 65 43 529, 65 99 53

Madame le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier très vivement, au nom de la Ligue Internationale pour les Droits et la Libération des Peuples, d'avoir accepté de nous entendre sur la Question du Timor-Oriental. On parle peu de ce petit territoire dans la presse, parce que Timor c'est loin, et la "une" est bien souvent ailleurs. Pourtant, on assiste là-bas, dans l'est de l'océan indien, à des violations répétées des Droits de l'Homme.

Il faut dire que le gouvernement indonésien a tout fait pour maintenir le silence sur la situation dans la colonie portugaise envahie en 1975 par son armée. Certes Djakarta a dû se décider à inviter quelques ambassadeurs et journalistes à visiter Timor-Oriental, mais il convient de préciser que leurs mouvements n'ont jamais été libres et qu'ils étaient toujours accompagnés de militaires indonésiens.

Malgré ce blocus, des lettres de timorais à leurs familles sont passées, ainsi que des rapports. Peu à peu le voile s'est levé, et l'on a découvert l'horreur d'un génocide. Des organisations humanitaires et des personnalités éprises de justice l'ont alors dénoncé. Ce que le représentant de l'Indonésie à la IVème Commission de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. en novembre 1982 a qualifié d' "accusations sans fondement ", de "raisonnements tortueux", d' "affirmations grotesques".

Nous avons reçu il y a quelques semaines huit documents émanant des autorités militaires indonésiennes. Il s'agit d' instructions destinées aux soldats indonésiens stationnés à Timor-Oriental. Au total 84 pages. Ces documents ont été capturés en décembre 1982. Ils sont signés par un Colonel et un Commandant et sont datés de juillet et septembre 1982. Sept sont "secrets", le huitième est à diffusion "limitée". Ces documents nous font mieux comprendre les résultats des enquêtes menées par des associations catholiques ou les lettres de désespoir d'habitants de Timor. Car, en effet, la situation n'a pas changé depuis l'année dernière.

La population est toujours en grande partie rassemblée dans des villages stratégiques. Cette politique a complètement détruit l'économie traditionnelle -les habitants ne cultivant plus- et est à l'origine des famines que connait l'île périodiquement. Notons à ce propos que les villages qui se suffisent à eux-mêmes sont suspectés par l'armée indonésienne. C'est ce que dit un des documents.

.../...

.../...

La population des villages est très sévèrement contrôlée par l'armée indonésienne. Michel Honorin, journaliste français de la télévision accompagnait son film sur Timor, en juin 1980, du commentaire suivant: "l'armée est partout, omniprésente. Rien ne se fait sans elle, sans son accord. Elle est là, dans chaque village, dans chaque hameau... Pour quitter les villages, pour se déplacer, chacun doit demander une autorisation à l'armée. Autorisation qui est la plupart du temps refusée". En 1983, la situation est la même. Dans une lettre datée du 28.12.82, un missionnaire à Timor s'interroge: "Si le peuple est content, s'il veut l'intégration, (...) que font ici tant de bataillons de troupes d'élite, d'espèces diverses de forces militaires, de police, cet appareil colossal de gens payés pour écouter, espionner, de jour comme de nuit, jusqu'aux plus simples personnes?"

"Accusations sans fondement" ces propos? "Affirmations grotesques"? "Raisonnements tortueux"? Nous avons la réponse dans les documents cités plus haut. On peut lire par exemple: "il faut surveiller les fonctionneires qui expriment des opinions négatives"; "il faut détecter parmi la population les éléments suspects"; "il faut trouver les gens qui ont des relations avec le GPK (*) par les méthodes de surveillance quotidienne"; "il faut faire une liste complète des habitants des villages en mentionnant chaque occupation". On peut lire aussi dans un autre document: "il faut vérifier, parmi la population de chaque village, les habitants qui sont encore dans les forêts et noter leur nom, leur âge, leur niveau d'éducation, où se trouvent leurs femmes, frères, enfants". Un autre document indque "comment protéger les habitants de l'influence du GPK". "Chaque habitant du village doit avoir un permis de voyager pour quitter le village"; "il faut interdire aux habitants des villages d'aller travailler seuls dans les champs"; "il faut organiser des rondes pour éviter des réunions clandestines dans les villages". Un autre document afflgeant traite de l'organisation de rafles de jour comme de nuit. La nuit, les habitants doivent rester chez eux. "Ceux qui sortent sont considérés comme des gens du GPK tentant de fuir".

On ne peut que mieux comprendre aujourd'hui, avec l'éclairage de ces documents, pourquoi l'insécurité est permanente et pourquoi les arrestations sont nombreuses. Les personnes hésitent à parler, à se confier.

Un autre point nous préoccupe: les déplacements de populations. Les autorités indonésiennes avaient annoncé, au mois de mars

---

(*) Il s'agit du FRETILIN.

.../...

.../...

dernier, que le camp d'Atauro "sera fermé au plus tard à la fin de cette année" (Le Monde du 10 mars 1983). Nous vous rappelons que près de 4000 personnes ont été déportées dans cette île qui se trouve au nord de Dili, la capitale. La Croix Rouge Internationale a parlé de 806 familles, soit environ 3280 personnes. L'information est de mars 1982. Ces "déplacements temporaires" sont effectués, selon Djakarta, pour des raisons de sécurité. Qu'en est-il exactement? Nous restons très inquiets car,dans un des documents en notre possession, des instructions sont données pour séparer les familles des combattants du GPK qui sont encore dans la forêt en les envoyant "dans l'île d'Atauro".

Selon des sources catholiques bien informées, de nombreux habitants auraient été battus, torturés, tués. De son côté, Amnesty International avait indiqué, l'année dernière, que des personnes "disparues" avaient été tuées. Amnesty donnait d'ailleurs le nom de ces personnes. Nous rappelons pour mémoire les très nombreux témoignages qui ont fait état de massacres de femmes et d'enfants, de viols, de sévices et de tortures. Nous vous renvoyons aux déclarations de Mgr Martinho Lopes, ancien administrateur apostolique à Dili, et au rapport du très officiel Parlement local fait au Président indonésien l'année dernière.

Nous avons une autre lettre d'un missionnaire qui écrit, en décembre 1982: "Les arrestations nocturnes et les disparitions continuent sans diminuer le moins du monde. Que d'angoisses vivent ces jours-ci ces familles -même à Dili- à cause de l'emprisonnement et l'ignorance du destin de leur famille!" Dans cette lettre le missionnaire parle de personnes poignardées, jetées dans des précipices, de têtes exposées... Dans une interview récente (juillet 1983), Mgr Lopes, déjà nommé, parle de "tortures", "massacres", "génocide", "violences de toutes sortes".
Et cela en toute impunité, puisque, dans un des documents cités, les autorités militaires indonésiennes indquent comment procéder aux interrogatoires de prisonniers. Nous avons relevé quelques phrases significatives: "Au cas où des méthodes rudes seraient utilisées, aucun témoin ne doit être présent, pour éviter l'antipathie de la population". Autre phrase: "Il faut éviter les prises de photos qui peuvent refléter des tortures". Le mot torture est employé. La torture est donc encouragée à Timor-Oriental, et les divers témoignages que nous avons cités montrent que les militaires ne s'en privent pas.

.../...

.../...

Pourquoi tous ces massacres, toutes ces tortures, tous ces sévices à Timor-Oriental? Pourquoi ces atteintes aux Droits de l'Homme? Pourquoi cette répression contre ce petit peuple puiqqu'il est, selon l'Indonésie, "satisfait" de l'intégration de son pays? En fait, le peuple de Timor-Oriental n'a jamais accepté l'invasion. Mgr Lopes a affirmé il y a quelques semaines: "le peuple timorais aime sa terre. Ainsi, même bâillonné, il a offert aux yeux du monde étonné une résistance passive extraordinaire". Quant aux autorités indonésiennes, elles constatent en secret et avec amertume que "la population fait plus confiance au GPK qu'à l'armée indonésienne". Cette phrase est tirée d'un des documents.

Devant l'impasse d'une telle repression, Djakarta a été obligé de négocier. Une rencontre a eu lieu du 21 au 23 mars 1983 entre le Colonel indonésien Purwanto et le Commandant en Chef des forces armées de libération, le Commandant Xanana. Un cessez-le-feu est intervenu. Nous ne pouvons qu'être satisfaits de l'ouverture de ce dialogue. Il vient s'ajouter aux initiatives portugaises et constitue une première étape de la longue marche du peuple de Timor pour recouvrer sa liberté.

Nous restons néanmoins préoccupés et inquiets après la récente déclaration du Général Benny Murdani, Commandant en Chef des forces armées indonésiennes, faite au quotidien de Djakarta "Sinar Harampan" mercredi dernier: "C'est fini de s'amuser. Maintenant on ne fera pas de quartier.(...) Cette fois-ci les forces armées vont user de tous les moyens à leur disposition pour balayer les membres qui restent du FRETILIN".

Le peuple de Timor se prépare à vivre un nouveau cauchemar, à moins que la communauté internationale ne réagisse avec un peu plus de vigueur contre ce nouvel appel au meurtre.

Madame le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre attention.

Michel ROBERT

Ligue Internationale pour les Droits
et la Libération des Peuples

Genève, le 22 août 1983